



AVIS DE CONSULTATION

En application du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public, le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière lance une consultation qui a pour objet **l'acquisition produits alimentaires** pour l'année 2018, selon le devis quantitatif et estimatif de consultation.

Les soumissionnaires qualifiés invités pour cette consultation sont priés de se rapprocher à la direction des finances et des moyens, bureau des marchés à l'effet de retirer la lettre de consultation.

Les articles doivent être de bonne qualité.

Les dossiers doivent contenir les documents suivants :

I-Dossier de candidature :

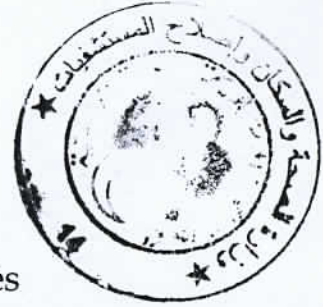
1. Déclaration de candidature ;
2. Références professionnelles (Attestations de bonne exécution).

II- L'offre technique :

1. Déclaration à souscrire ;
2. Déclaration de probité ;
3. Extrait de registre du commerce ;
4. La carte d'immatriculation fiscale « NIF » ;
5. Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS ;
6. Engagement de délai de livraison ;
7. Casier judiciaire.

III -L'offre financière:

1. Lettre de soumission ;
2. Bordereau des prix unitaire, renseignés et signés ;
3. Devis quantitatifs et estimatifs, renseignés et signés



Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention : « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres -
de la consultation n°/ ayant pour objet l'acquisition produits alimentaires
pour l'année 2018»

La durée de la préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours**.

*La date de dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 ;

- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h00 ;

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Cet avis de consultation prend effet à partir du ... 3 1 DEC 2017